

H-France Review Vol. X (October 2008), No. 135.

Danièle Fraboulet, *Quand les patrons s'organisent. Stratégies et pratiques de l'Union des industries métallurgiques et minières (1901-1950)*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2007, 370 p. Notes, graphiques, tableaux, CD-Rom. Préface de Patrick Fridenson. 25€. ISBN 978-2-85939-994-8.

Compte rendu par Jean-Pierre Le Crom, CNRS – université de Nantes.

Après un premier ouvrage, issu de sa thèse, sur le patronat de la métallurgie à une échelle locale [1], Danièle Fraboulet poursuit, avec ce livre issu de son habilitation à diriger des recherches, ses investigations sur l'histoire des organisations patronales. Celles-ci sont actuellement confrontées à une crise assez importante liée à la découverte d'une "caisse noire" au sein de l'UIMM – la seule organisation patronale traitée dans cet ouvrage – et de l'enquête menée contre certains de ses dirigeants sur l'affectation de ses ressources. La presse française a ainsi fait état de témoignages expliquant que l'argent de cette caisse était destiné à des dépenses privées d'anciens dirigeants, à certains syndicats de salariés ainsi qu'à certains partis politiques. Cette affaire a également alimenté une polémique entre Laurence Parisot, présidente du Medef – la "confédération" patronale française – et certains dirigeants de l'UIMM sur la prééminence de cette dernière dans la représentation des entreprises en France. Cet ouvrage est donc particulièrement bienvenu. Qu'on ne s'attende pas toutefois à des révélations fracassantes. Il s'agit en effet d'un ouvrage de recherche, écrit au plus près des sources consultées, et dont la lecture se révèle de ce fait assez ardue.

Ces sources sont essentiellement constituées des archives internes de l'Union des industries métallurgiques et minières, devenue depuis quelques années l'Union des industries des métiers de la métallurgie.

L'ouvrage est constitué d'une préface de Patrick Fridenson, d'une introduction, de quatre parties, d'une conclusion générale et d'un CD-Rom contenant notamment, outre les sources de l'étude et une bibliographie, deux précieux dictionnaires des dirigeants patronaux et des permanents. Les trois premières parties portent sur la période 1900-1939, la quatrième sur la période 1940-1950.

La première partie est consacrée à une analyse interne de l'UIMM, ses origines, sa croissance, son "management" à l'échelle nationale aussi bien qu'à l'échelle régionale, avec les exemples des chambres régionales de Lyon et Paris. On en retiendra trois aspects.

D'abord, cet ouvrage confirme, mais avec des précisions très intéressantes, que le patronat, y compris à l'intérieur d'une fédération, n'est pas monolithique. Il est divisé non seulement entre les entreprises, qui peuvent être concurrentes, mais aussi entre les diverses professions qui le composent. D'où la nécessité, pour défendre l'intérêt général des métallurgistes de passer des compromis et de faire des arbitrages. L'un de ces arbitrages est la séparation entre les questions économiques, de la responsabilité des fédérations par groupes de fabrications, et les questions ouvrières, prises en charge par l'UIMM.

L'auteur insiste ensuite, avec raison, sur l'importance des œuvres liées à l'UIMM et créées, sur les exemples anglais et allemand, sous la forme d'associations, de mutuelles voire de sociétés anonymes liées

à l'UIMM dans des domaines très variés : caisses d'assurances contre les grèves, les accidents du travail, les retraites, la tuberculose, le chômage ou en faveur du logement, des assurances sociales, des allocations familiales ou de l'assurance-vie.

On retiendra enfin de cette partie que l'activité de l'UIMM est conduite par un petit nombre d'individus, industriels formés dans les grandes écoles, ou permanents, le plus souvent juristes. Les uns comme les autres possèdent de solides réseaux de relations, révélés par une analyse factorielle bienvenue. Certaines personnalités s'en détachent, en particulier les secrétaires généraux, et notamment Robert Pinot, le premier d'entre eux.

La deuxième partie traite surtout des relations de l'UIMM avec son environnement, notamment les syndicats ouvriers et l'État. L'auteur insiste sur sa capacité d'adaptation aux changements politiques économiques et sociaux. Elle note par exemple que la multiplication des conseils consultatifs, et notamment la création du Conseil national économique, modifie la nature des interventions de l'UIMM auprès des pouvoirs publics en les rendant moins officieuses et plus transparentes.

Elle souligne aussi la diversité des courants doctrinaux qui la composent, entre le paternalisme leplaysien d'un Robert Pinot, l'approche plus corporatiste d'un Joseph Zamansky ou le courant incarné par Auguste Detœuf et les *Nouveaux cahiers* dans les années 1930.

Les rapports aux autres organisations patronales font aussi l'objet de développements substantiels, mais le lecteur reste un peu sur sa faim quant à ceux qu'elle entretient avec la Confédération générale de la production française, dont elle avait accepté la création avec réticence au sortir de la Première Guerre mondiale, mais dont on sait qu'elle la « domine » assez largement en lui fournissant l'essentiel de ses ressources, de ses cadres dirigeants, et de ses infrastructures.

La troisième partie de l'ouvrage est consacrée aux positions défendues par l'UIMM dans les grands débats sociaux (régulation du marché du travail, durée du travail, protection sociale, conflits collectifs) et à ses pratiques effectives. Les idées sociales de l'UIMM témoignent d'une grande continuité d'analyse : il faut défendre les entreprises métallurgistes de l'intrusion d'éléments extérieurs, syndicats ouvriers ou puissance publique. Cela ne signifie pas pour autant que l'UIMM rejette le social ; mais les œuvres sociales, dans la tradition leplaysienne, doivent émaner du chef d'entreprise lui-même et non être imposées du dehors. Comme le dit Robert Pinot : « Les industriels considèrent le patronage à la fois comme un devoir social et comme le meilleur moyen à employer pour s'assurer une main d'œuvre stable et dévouée à l'œuvre commune ».

En contraste avec ce discours, les pratiques de l'UIMM vis-à-vis des avancées du droit social sont marquées par une grande capacité d'ajustement et d'adaptation, que Danièle Fraboulet qualifie de « stratégies délibérées ». Il s'agit de peser au maximum sur le travail gouvernemental et parlementaire par la remise d'informations, l'activation des réseaux, le lancement de campagnes de presse ; mais il peut s'agir aussi de court-circuiter l'intervention du législateur en devançant la mise en place d'un dispositif. Quand une loi est votée, il s'agit d'orienter son application au mieux des intérêts des entreprises métallurgistes.

Vis-à-vis des syndicats, la principale préoccupation de l'UIMM est d'aider les entreprises à se protéger des grèves. Cette protection est d'abord financière et s'organise par la mise en place des caisses spécialisées anti-grèves, indépendantes des chambres syndicales. D'autres méthodes sont aussi employées, du recours aux forces de l'ordre à l'embauche de « jaunes ». Mais, ici aussi, l'UIMM et les syndicats patronaux qui la composent savent faire preuve de pragmatisme et négocier quand il le faut.

On regrettera que dans cette partie, l'auteur n'ait pas cherché à avoir accès à d'autres sources que les archives de l'UIMM. Sur les 40 heures ou les conventions collectives, la consultation des archives des

sections professionnelles concernées du Conseil national économique aurait sans doute permis de mieux cerner les pratiques effectives des représentants patronaux en situation de négociation avec les syndicalistes ouvriers.

La dernière partie concerne la période 1939-1950 et s'intitule « Pour une réévaluation du poids de la Deuxième Guerre mondiale ». La réévaluation porte sur le poids et le rôle des syndicats patronaux de la métallurgie sous Vichy. En dehors des spécialistes de la période de Vichy, beaucoup continuent à croire que les syndicats ont été dissous en 1940. En réalité, seules les confédérations (CGT, CFTC, CGSPF, CGPF) ainsi que le comité des houillères et le comité des forges l'ont été. Mais les syndicats, leurs unions et leurs fédérations ont subsisté. Très affaiblies du côté ouvrier, mais plutôt renforcées du côté patronal. S'il a été impossible à Danièle Fraboulet, faute de sources, de chiffrer précisément l'augmentation du nombre d'adhérents à l'UIMM, la progression ne fait cependant pas de doute.

Elle est due en partie au fait que les syndicats patronaux jouent un rôle très important dans la création des comités d'organisation, du fait du recrutement des dirigeants, qui proviennent majoritairement des syndicats patronaux, mais aussi parce que ces derniers sont les seuls à posséder les informations sur les entreprises et leurs productions, que les CO ont précisément pour mission d'organiser et de rationaliser.

Cette progression provient aussi du fait que si le syndicalisme n'est pas obligatoire, en tout cas avant la mise en œuvre de la Charte du travail, l'inscription au comité d'organisation l'est, de même que la participation à ses frais de fonctionnement et qu'il n'y a donc aucun avantage à être non-syndiqué.

Le chapitre de cette partie consacré à la collaboration sociale est plus décevant. On connaissait déjà le bon accueil réservé par le grand patronat, et notamment dans la métallurgie, à la Charte du travail et à l'institutionnalisation des relations professionnelles débarrassées de l'hypothèque communiste. Danièle Fraboulet le relativise cependant en faisant valoir que « l'orientation corporatiste du régime, qui impliquait, selon elle, une intervention croissante de l'État, heurte bon nombre de patrons ».

Sur cette question de la réception de la Charte du travail par l'UIMM, il aurait sans doute été intéressant, ici aussi, de diversifier les sources consultées en ayant recours notamment au fonds dit de la Charte du travail de la série F22 des Archives nationales. La lecture des débats *in extenso* du Comité de l'organisation professionnelle, et notamment les interventions de Jacques Lenté, auraient permis d'avoir une vision plus précise des idées de l'UIMM et des compromis qu'elle était prête à passer. Par ailleurs, une consultation approfondie des dossiers des familles professionnelles de la production des métaux et de la transformation des métaux aurait aussi – peut-être – apporté des éléments sur l'activité réelle des syndicats patronaux uniques de la métallurgie.

On fera une remarque identique sur les pages consacrées à l'épuration patronale qui auraient été mieux informées avec la consultation des archives de la Commission nationale de reconstitution des organisations syndicales d'employeurs, conservées au Centre des archives contemporaines de Fontainebleau. [2]

En résumé, cet ouvrage érudit, qui n'est ni complaisant, ni dénonciateur et dont les fermes conclusions sont toujours argumentées, pâtit, sur certains points, de l'homogénéité de la source utilisée. Il n'en reste pas moins qu'il fait beaucoup avancer l'historiographie du monde patronal, laquelle avait un peu négligé, jusqu'à présent, ses organisations professionnelles.

NOTES

[1] Danièle Rousselier-Fraboulet, *Les entreprises sous l'occupation : le monde de la métallurgie à Saint-Denis*, Paris, CNRS éditions, 1998, 270 pp.

[2] Fonds 910807, articles 1 à 7.

Jean-Pierre Le Crom
CNRS – université de Nantes
jean-pierre.le-crom@univ-nantes.fr

Copyright © 2008 by the Society for French Historical Studies, all rights reserved. The Society for French Historical Studies permits the electronic distribution of individual reviews for nonprofit educational purposes, provided that full and accurate credit is given to the author, the date of publication, and the location of the review on the H-France website. The Society for French Historical Studies reserves the right to withdraw the license for redistribution/republication of individual reviews at any time and for any specific case. Neither bulk redistribution/republication in electronic form of more than five percent of the contents of H-France Review nor re-publication of any amount in print form will be permitted without permission. For any other proposed uses, contact the Editor-in-Chief of H-France. The views posted on H-France Review are not necessarily the views of the Society for French Historical Studies.

ISSN 1553-9172